

La forêt communale

SAINT APPOLINAIRE possède 96 hectares de terrains communaux dont on ignore l'origine lointaine de propriété ; ils figurent en terre agricole sous l'appellation "Les Communaux" sur le plan cadastral de 1818.

Jusqu'au 19ème siècle, chaque famille pouvait disposer d'un lopin de cette terre et le cultiver ou le pâture en complément de ses maigres récoltes. Mais le développement industriel et le dépeuplement des campagnes provoqueront l'abandon progressif de ces terres lointaines qui retournent à la brousse.

- **En 1862**, une pépinière départementale est installée sur 2.5 hectares des communaux pour aider le boisement du Haut Beaujolais.
- **En 1863**, profitant d'une pépinière toute proche, le Maire fit difficilement adopter par son conseil, la création d'une forêt communale sur les 93 hectares restant, gérée par l'administration des eaux et forêts et plus tard par l'ONF (office national des forêts).
- **En 1864**, aux élections municipales, la population mécontente refusa le renouvellement du mandat de son maire. Heureusement, mais en reconnaissance posthume, nous avons aujourd'hui en mairie la salle Claude Giraud, nom de ce maire incompris.

Boiser 93 hectares de terrains de montagne c'était planter à la pioche plus de 100 000 sapins en écartant les broussailles envahissantes. Il fallut progressivement arrêter les dernières cultures et chasser les troupeaux plus ou moins vagabonds de leur "champéage" (droit de pâture sur terre inculte), accordé par arrêté municipal en 1809.

Les travaux de plantation et d'entretien se prolongèrent jusqu'au 20ème siècle, mais la main d'œuvre saisonnière était nombreuse et disponible en tous temps.

Aujourd'hui, c'est un domaine forestier homogène, à 800m d'altitude entre les Crêts de Munet et de Quatre Bornes et débordant pour 36 hectares sur le versant Ronno. Il est bien arrosé sur la ligne de partage des eaux Atlantique/Méditerranée et desservi par plus de 10km de voies publiques ou privées. Depuis la fermeture de la pépinière voisine, il a retrouvé l'intégralité de ses 96 hectares découpés en 22 parcelles.

Un plan d'aménagement forestier établi par l'ONF pour 24 ans et renouvelable permet de détailler pour chaque parcelle les essences, leur âge, le comptage des arbres, l'évaluation des volumes de bois, les prévisions d'exploitation et de reboisement selon une évolution durable.

Le plan prévu pour 1989 à 2012 a été fortement bouleversé par la tempête de 1999 qui a détruit en une seule nuit 34 hectares de ses plus beaux bois. Il a été corrigé et remplacé par un nouveau plan établi pour 2004-2018.



Principales essences :

Le Pin : Autrefois recherché pour boiser les galeries des mines ; concurrencé par le pin des Landes.

Le Sapin pectiné : s'adapte et se régénère facilement surtout sur les versants nord.

L'Epicéa : très bon bois, mais dans nos régions sensible aux maladies et aux insectes.

Le Douglas : d'origine américaine (le pin d'Orégon) pousse rapide et bois apprécié. C'est le roi de nos forêts beaujolaises.

Le mélèze : Très bon bois d'altitude, réintroduit dans la région pour diversifier la forêt.

Pour les arbres feuillus, l'altitude, les sols acides et les gelées tardives ne sont guère favorables à la production d'un bon bois d'œuvre.

Evolutions des surfaces boisées dans les communaux

	1965	1989	2004	Prévisions 2018
<i>Sapins</i>	16 %	30 %	25 %	22 %
<i>Epicéa</i>	35 %	19 %	9 %	7 %
<i>Douglas</i>	24 %	36 %	58 %	61 %
<i>Pin-Mélèze</i>	24 %	12 %	5 %	6 %
<i>divers</i>	12 %	3 %	3 %	4 %

Après la dernière tempête, 8 hectares saccagés sont restés en régénération naturelle, les meilleurs arbres seront sélectionnés au cours des prochaines éclaircies.

La prise en compte du réchauffement climatique annoncée contraindra sans doute à diversifier nos plantations avec des espèces résistantes mieux à de longues sécheresses et des températures moyennes plus élevées.

Louis MONTET

**Toutes informations complémentaires seront bien venues auprès de Louis MONTET
(tel :04 74 05 16 36) ou en mairie.**

